

Technicien supérieur en automatique et informatique industrielle

RNCP36243 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	201n
Formacode(s)	24422, 24472, 24429, 24491, 24478
Code(s) ROME	H1208
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	04/03/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

36 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 28 à former et organiser l'évaluation et 8 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former
AFPI BRETAGNE	30824995200083	Former et organiser l'évaluation
AFPI BRETAGNE	30824995200133	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 36 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36243-technicien-superieur-en-automatique-et-informatique-industrielle/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien supérieur en automatique et informatique industrielle, sous la conduite d'un chef de projet étudie, développe et met en service tout ou partie d'une application d'automatisation d'installations ou d'équipements.

Les procédés à automatiser sont de type manufacturier, continu ou discontinu (voir glossaire).

Les applications sont du type supervision ou contrôle-commande (voir glossaire).

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur en automatique et informatique industrielle est principalement responsable de la réalisation des opérations de développement, liées à la mise en place, à l'amélioration ou à la rénovation d'une application d'automatique ou d'informatique industrielle.

Il intervient en tant qu'exploitant ou sous-traitant ou fournisseur d'équipements.

Sous l'impulsion, le plus souvent, d'un chef de projet, il doit inscrire son intervention dans une démarche globale d'étude, au sein d'une équipe de développement pluridisciplinaire (mécaniciens, électriciens, électrotechniciens, personnels d'atelier et de chantier, chefs de travaux...) et pour une application qui, selon l'ampleur du chantier, peut être structurée en plusieurs phases et s'étaler sur plusieurs mois, voire plusieurs semestres. Il peut intervenir sur un seul projet ou sur plusieurs simultanément.

Ce travail demande d'actualiser de façon permanente sa connaissance des nouveaux outils, d'adopter les formes de concertations appropriées aux interlocuteurs et aux situations et de s'astreindre à une organisation rigoureuse de façon, par exemple, à intervenir sur plusieurs projets en respectant les délais.

Lors des phases de conception et développement, il travaille essentiellement en bureau ou plate-forme, sur des postes de travail nécessitant la frappe au clavier et la lecture sur écran.

Pour la mise en service, il se déplace sur le site industriel et se trouve confronté directement aux différents éléments matériels (mécanique, électrotechnique, hydraulique...) et logiciels (gestion de production, contrôles commandes...) du système automatisé.

Les horaires sont le plus souvent classiques, bien que ceux-ci puissent être largement dépassés lors des phases les plus délicates (mise au point, mise en service). Certains systèmes de production de l'entreprise cliente peuvent lui imposer des modalités d'astreintes concernant l'assistance et le dépannage lors de la mise en service.

Lorsqu'il travaille chez un intégrateur (ou société d'ingénierie ou société de service), les déplacements sont plus fréquents que s'il est employé directement par l'entreprise ayant une installation ou équipement à automatiser. En fonction du marché obtenu et de la taille de la société qui l'emploie, les déplacements peuvent être plus ou moins long (1 jour à plusieurs mois) et plus ou moins éloigné en France, voire de plus en plus souvent à l'étranger.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Etudier et développer une application de contrôle-commande d'une installation ou d'un équipement
 - Analyser l'application de contrôle-commande d'une installation ou d'un équipement
 - Développer et mettre au point les programmes d'automatisme et/ou de robotique de l'application de contrôle-commande d'une installation ou d'un équipement
 - Développer et mettre au point la communication entre l'application de contrôle-commande et les capteurs-actionneurs
2. Etudier et développer une application d'Interface Homme Machine ou de supervision d'une installation ou d'un équipement
 - Faire la conception technique informatique d'une application de supervision ou d'IHM (Interface Homme Machine) d'une installation ou d'un équipement
 - Développer et mettre au point l'application de supervision ou d'IHM (Interface Homme Machine) d'une installation ou d'un équipement
 - Développer et mettre au point la communication entre l'application de supervision et les différents équipements d'une installation ou d'un équipement
3. Mettre en service une application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement
 - Vérifier le câblage électrique des éléments de l'installation ou de l'équipement
 - Mettre en service les équipements d'automatismes et/ou de robotique de l'application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement
 - Démarrer l'exploitation de l'application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement

Blocs de compétences

RNCP36243BC01 — Etudier et développer une application de contrôle-commande d'une installation ou d'un équipement

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser l'application de contrôle-commande d'une installation ou d'un équipement

Développer et mettre au point les programmes d'automatisme et/ou de robotique de l'application de contrôle-commande d'une installation ou d'un équipement

Développer et mettre au point la communication entre l'application de contrôle-commande et les capteurs-actionneurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 45 min

Le candidat constitue, préalablement à l'épreuve, un dossier technique sur des réalisations effectuées dans le cadre d'un ou plusieurs projets.

Le jury prend connaissance du dossier technique réalisé par le candidat suffisamment de temps avant la soutenance pour pouvoir s'en approprier le contenu.

Le candidat fait une présentation de son dossier durant 30' environ, axée principalement sur les points suivants :

- besoins exprimés, solutions apportées, outils et techniques mis en œuvre, résultats obtenus,
- déroulement du projet, environnement et démarche de travail.

A l'issue de la présentation, le jury questionne le candidat durant 15' environ sur la compréhension de la présentation et les compétences mises en œuvre.

Questionnaire professionnel : 01 h 00 min

Le questionnaire évalue l'acquisition des principaux concepts techniques liés à chacune des compétences du CCP.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 45 min

RNCP36243BC02 — Etudier et développer une application d'Interface Homme Machine ou de supervision d'une installation ou d'un équipement

LISTE DE COMPÉTENCES

Faire la conception technique informatique d'une application de supervision ou d'IHM (Interface Homme Machine) d'une installation ou d'un équipement

Développer et mettre au point l'application de supervision ou d'IHM (Interface Homme Machine) d'une installation ou d'un équipement

Développer et mettre au point la communication entre l'application de supervision et les différents équipements d'une installation ou d'un équipement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 45 min

Le candidat constitue, préalablement à l'épreuve, un dossier technique sur des réalisations effectuées dans le cadre d'un ou plusieurs projets.

Le jury prend connaissance du dossier technique réalisé par le candidat suffisamment de temps avant la soutenance pour pouvoir s'en approprier le contenu.

Le candidat fait une présentation de son dossier durant 30' environ, axée principalement sur les points suivants :

- besoins exprimés, solutions apportées, outils et techniques mis en œuvre, résultats obtenus,
- déroulement du projet, environnement et démarche de travail.

A l'issue de la présentation, le jury questionne le candidat durant 15' environ sur la compréhension de la présentation et les compétences mises en œuvre.

Questionnaire professionnel : 01 h 00 min

Le questionnaire évalue l'acquisition des principaux concepts techniques liés à chacune des compétences du CCP.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 45 min

RNCP36243BC03 — Mettre en service une application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier le câblage électrique des éléments de l'installation ou de l'équipement

Mettre en service les équipements d'automatismes et/ou de robotique de l'application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement

Démarrer l'exploitation de l'application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

La mise en situation professionnelle comprend trois points :

- 1) A l'aide d'un schéma électrique, vérifier et reprendre éventuellement le câblage électrique d'une partie de maquette ou d'équipement ou d'installation (ex : un ensemble moteur + variateur, une boucle de régulation, une chaîne d'arrêt d'urgence, l'ensemble boutons/voyants d'un pupitre opérateur ...)
- 2) A l'aide d'une expression de besoin et de la documentation technique nécessaire, mettre en service un équipement (ex : un ensemble moteur + variateur, un régulateur PID, un lecteur RFID, un système de vision, un robot, une

centrale de mesure de l'énergie,...)

3) Dérouler une procédure d'essai d'une maquette ou équipement ou installation (fonctions, modes de marche, arrêt d'urgence et alarmes...)

Pendant l'épreuve, le jury peut intervenir, questionner le candidat.

Il peut interrompre à tout moment l'épreuve en cas de mise en danger des personnes ou des biens.

le candidat doit être habilitable au niveau BR.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 00 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les fabricants de produits autour de l'automatisme, de la supervision ou de l'informatique industrielle
- L'industrie manufacturière ou d'extraction mettant en jeu des processus automatisés (agroalimentaire, transports, métallurgie, pétrochimie, carrières...)
- Les opérateurs travaillant pour l'énergie, l'environnement : traitement de l'eau, de l'air..., les transports, les spectacles et loisirs
- Les groupes du BTP dans le cadre de la supervision des ouvrages (tunnel, autoroutes...) et de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Les intégrateurs ou sociétés d'ingénierie ou sociétés de services travaillant pour les entreprises ci-dessus

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Automaticien d'études et conception
- Automaticien d'études sur machines d'assemblage/machines spéciales
- Automaticien de supervision
- Automaticien roboticien
- Automaticien d'exploitation
- Informaticien industriel
- Intégrateur en informatique industrielle

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Habilitation pour les interventions sur des équipements présentant des risques électriques (UTE C18-510)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 963 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 804
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 120 €
Selon la branche	7 200 € – 9 000 €
Prise en charge	Branches concernées
8 120 €	Valeur par défaut · 204 branches
9 000 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNE Branche ITV, CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP de la métallurgie
7 700 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP des commerces de gros
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/03/2024
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	98	0	70 %	52 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1876

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38713

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP1876

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36243/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	75 %
Période	07/2022 – 05/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	19
Montant total engagé	111 735 €
Coût moyen par dossier	5 881 €
Durée moyenne	505 h
Période	09/2020 – 02/2024
France Travail	59 %
France compétences	41 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.